



Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'administration du 16 mars 2017

Ouverture de séance à 21h10

PRESENTS

Laurent RACHET

Philippe SAHM

Marie-Noëlle RENARD

Martine PLEUT

Bruno DARCEL

Céline VARON

Jean-Luc VELATI

Stéphane BACHET (invité)

Enrico FOSSO (invité)

EXCUSES

Albert CELSAN

Amandine ARTAUD

Jean François PLEUT

Maxime MERLOZ

REDACTION

Martine PLEUT, Secrétaire du CPALB.

VALIDATION

Présenté pour validation au Président Laurent RACHET le 24 mars 2017

DIFFUSION

A l'ensemble des membres du CPALB.

ORDRE DU JOUR

1. *Approbation du CR réunion du 13 janvier 2017*
2. *Information du président*
3. *Gestion du matériel*
4. *Informations de la technique (P.SAHM)*
5. *Information de l'Apnée(A.ARTAUD)*
6. *Sortie MER(MN.RENARD)*
7. *Inspection des extincteurs*
8. *Questions diverses*

1. Approbation de CR du CA du 13 janvier 2017

Lecture est faite du procès-verbal de la réunion précédente et les membres présents l'approuvent.

2. Diverses informations apportées par le Président

- Le club compte actuellement 120 adhérents à ce jour / 116 à la même date en 2016
- La mairie contactée au sujet de l'ancre entreposée au club n'a toujours pas donné de nouvelles.
- Les travaux du local avec l'aide de Claude vont être relancés : le TIV des blocs en sera facilité.
- L'AG du CODEP a eu lieu en janvier et s'est bien passée : Laurent RACHET n'en est plus le président, il laisse la place à Dominique PICARD qui était déjà président avant lui. Albert CELSAN et Bruno LE VAVASSEUR ont été cooptés. Jean-Luc DONJON en devient le trésorier.
- La Nuit de l'eau a lieu le samedi 18 mars de 17 à 22h à la piscine : 5 encadrants se sont proposés pour les baptêmes. Cette manifestation est organisée au profit de l'UNICEF pour HAITI.
- A l'issue de la dernière réunion technique, la proposition a été faite de d'autoriser les caisses sur les bateaux. Après discussion, il a été décidé, à titre d'essai, de les autoriser sous certaines conditions : les caisses doivent avoir une dimension unique (L41 / l 32/ h 23) pour tout le monde et être empilables de façon à les ranger facilement. Le CA propose d'acheter quelques caisses qui seraient à disposition des plongeurs et estampillées CPALB : après vote, le CA donne son accord pour l'achat de 8 caisses.
- Stéphane BACHET accepte d'être coopté pour compléter l'effectif du CA qui à l'unanimité donne son accord.
- Enfin le CA remercie Georges COUGOURDAN et Jean-François PLEUT de permettre aux plongeurs de pouvoir plonger le samedi : sans eux il n'y aurait pas eu de plongée en février !

3. Gestion du matériel

- Etat du matériel : une vérification des détendeurs utilisés au club devrait se faire une fois par an selon les fabricants, aussi est-il nécessaire de faire un état exhaustif du matériel dont dispose le club. Après examen, tout matériel qui ne peut pas être révisé doit être retiré du stock. Cela suppose que l'on anticipe sur l'état du matériel pour les dépenses à venir. Le club prévoit d'acheter 3 détendeurs après étude de devis.
- Pour libérer un peu de place il est prévu de diminuer le nombre de stabs dans le local du bas et d'en monter plusieurs à l'étage dans la réserve matériel.
- Tout le matériel plongée (détendeurs et stabs) est référencé et doit être inspecté, voire remis en état si besoin, avant de débiter les formations. Aussi les responsables du matériel doivent-ils être informés des modifications éventuellement opérées sur le matériel (qu'il soit utilisé en piscine ou au lac). Sur ce point le club doit encore s'améliorer.
- La piscine, qui avait prévu une armoire pour entreposer le matériel Plongée et Apnée du club, a des soucis de fournisseur : l'armoire à matériel commandée a été renvoyée car elle est arrivée cassée et on espère que la nouvelle armoire arrivera à temps pour la formation enfant en avril.

4. Informations de la Technique (P.SAHM)

- L'information sur la Nuit de l'eau n'est pas bien passée mais le club a trouvé cependant des volontaires pour organiser les baptêmes.
- A l'issue de la réunion de la Technique fin janvier, voilà le bilan des formations :

La formation des 4 N1 est bientôt terminée, celle des 5 N2 et du N3 est en cours. Quant à la plongée enfant, elle commencera en avril : une réunion préparatoire avec parents et formateurs est prévue.

- La Technique souhaite relancer la plongée Trimix. Une réunion est envisagée avec les plongeurs Trimix : est à l'étude le projet d'organiser une plongée Trimix par mois.
- Organisation des plongées CODEP 01 pour l'examen Guide Palanquée, les dates à retenir sont les suivantes : 25/03 - 14/05 - 25/05 et 11/06. Le club sera fermé les 17 et 18 juin pour la passation des épreuves.
- Planning des plongées sur le site du CAPLB : il est possible maintenant de s'inscrire en ligne sur le site pour participer à des plongées à thèmes. A l'essai une plongée de nuit est ainsi proposée, les inscriptions se font donc directement en se rendant sur le planning.

5. Informations de l'Apnée (A. ARTAUD)

- A. ARTAUD est très satisfaite des monopalmes achetées par le club et projette d'en racheter 3 supplémentaires.
- Un stage d'apnée est organisé le mois prochain et la date retenue est le samedi 22/04.
- Une formation N3 Apnée sur lac est prévue avec un formateur d'Annecy.
- Des apnéistes sont demandeurs d'une formation RIFA : serait-il possible de réunir l'apnée et la plongée pour faire une formation RIFA unique ? Il y a des compétences communes aux 2 formations, RIFA A et RIFA P.
- Le bureau de la commission Apnée s'est réuni et la réunion s'est bien passée : beaucoup de propositions ont été faites et le bilan est très positif.

6. Sortie mer (MN.RENARD)

- Information Trésorerie : Compte Chèque : 2755,49€ / Livret : 17 295 ,88€ (le club a reçu la subvention d'Aix)
- Une baisse du niveau du lac de 70cm est prévue en septembre pour le marnage : autrement dit, il sera impossible de sortir les bateaux du port à ce moment-là. Une place sera proposée pour les bateaux à l'extérieur du port le temps nécessaire et tout rentrera dans l'ordre en octobre quand le lac sera à niveau.
- Sortie Mer : elle aura lieu à La Ciotat du 28 sept au 1^{er} oct avec le club GPES et un hébergement à l'hôtel la Croix de Malte. 25 places sont retenues en tout (19 pour des plongeurs et 6 pour des apnéistes) le montant s'élève en tout à 297€ (dont 100€ pour les 5 plongées). La fiche d'inscription est en préparation.

7. Inspection des extincteurs

- Bruno DARCEL a appelé la société DESAUTEL : elle n'a pas de contrat avec le club et propose comme tarif 40€ pour la visite et le déplacement (+ pièces de rechange). Stéphane BACHET suggère un autre fournisseur pour comparer les tarifs.

8. Questions diverses

- Céline VARON présente deux devis pour le nouveau logo du club: un devis à 700€ et un devis à 360€. Une troisième proposition est à l'étude.

Clôture de séance à 23h30

La prochaine réunion aura lieu au club le vendredi 21 avril 2017 à 20h30.